

الجمهورية التونسية
وزارة العدل

الإدارة الجهوية ببنزرت

استشارة عدد 2025/10

كراس الشروط الفنية

الخاصة باقتناء أثاث

لفائدة الإدارة الجهوية لوزارة العدل ببنزرت

و المحاكم التابعة لها

لسنة 2025

PRESCRIPTIONS TECHNIQUES PARTICULIERES

1. REGLES D'EXECUTION ET DE CONCEPTION

1. HYGIENE ET FACILITE DE NETTOYAGE

- Eviter les surfaces rugueuses et toute infructueuses pouvant causer le dépôt de saleté et de poussières.

2. REGLES DE CONCEPTION

- Les assemblages ou les fixations doivent être réalisés de sorte que le libre jeu du bois assuré, et que l'aspect du produit ne soit pas dégradé en cas de variation dimensionnelle
- Les panneaux plaqués doivent être contrebalancés
- Les pieds doivent être avec patin insonorisant ou non rugueux et ne doivent pas marquer les sols
- Les pièces apparentes à l'usage et qui sont en bois (alaise, pieds, chants) doivent être recouvertes d'une finition

3. REGLES D'EXECUTION

- Affleurage : chants et alaises jointifs sans débordement du plateau
- Ponçage correct des surfaces (pas de rugosité au toucher, pas de trace de ponçage ou d'usinage,)
- Collage et assemblage correct (aucune trace de colle, jointe parfait, ..)
- Pas de défaut d'aspect des finitions (couleurs, piqûres, différence de ton, de peau d'orange, de poussières
- Fonctionnement correct des parties mobiles (charnières, coulisses, serrures)
- Abattage des arrêtes (pas d'angle vif extérieur)
- Parallélismes des éléments mobiles (portes, tiroirs, ...)

2. Emballage

- Assurer un emballage approprié des produits de façon à prévenir les avaries et dommages pouvant survenir pendant leur transport, leur manutention et leur stockage.

Norme Tunisiennes – Mobilier de bureau

NT 29.04 Mobilier de bureau – Sièges de travail de bureau – Dimensions – Détermination des dimensions

NT 29.05 Mobilier de bureau – Sièges de travail de bureau – Exigences de sécurité

NT 29.06 Mobilier de bureau – Sièges de travail de bureau – Essais de sécurité

NT 29.07 Mobilier de bureau – Table de travail de bureau – Dimensions

NT 29.08 Mobilier de bureau – Table de travail de bureau – Essais de sécurité

NT 29.13 Mobilier de bureau – Table de travail de bureau – Exigences de sécurité

NT 29.24 Mobilier de bureau – Sièges visiteurs

NT 29.56 (EN 14074) Mobilier de bureau – Tables de travail de bureau et rangements – Méthodes d’essais pour la détermination de la résistance et de la durabilité des parties mobiles Mobilier de bureau

NT 29.57-2 (EN 14073-2) Mobilier de bureau – Rangements Partie 2 : Exigences fondamentales de sécurité.

NT 29.57-3 (EN 14073-3) Mobilier de bureau – Rangements Partie 3 : Caractéristiques physiques et mécaniques de la structure.

NT 36.30-5 (ISO 9241-5) Exigences ergonomiques pour travail de bureau avec terminaux à écran de visualisation (TEV)

Partie 5 : Aménagement du poste de travail et exigences relatives aux postures

LEGENDE

(1) Type B : voir tableau A .1 – Dimensions d’un siège de travail de bureau (Norme NT29.04, Annexe A-page16 ; 17)

(2) précisions sur les exigences pour les différents types de finitions ou de revêtement voir les Recommandations Techniques RT 210, RT 220 et RT 230 RT

(3) pour le choix du type d’habillage, de revêtement et/ou de finition, le soumissionnaire mettra à la disposition de l’administration la gamme de textures et de couleurs utilisés pour chaque produit.

(4) précisions sur les dimensions fonctionnelles de mobilier de bureau voir les spécifications normatives correspondantes.

ARTICLE 1 : ARMOIRE EN BOIS TYPE HAUT

ARTICLE 2 : PORTE MANTEAUX

ARTICLE 3: TABLE DE BUREAU type magistrat

ARTICLE 4: TABLE DE BUREAU type administrateur

ARTICLE 5: FAUTEUIL TOURNANT ROULANT DOSSIER HAUT type magistrat

ARTICLE 6: BANC A TROIS PLACES

Il s'agit d'un meuble de rangement et de stockage de documents, composé de deux compartiments séparés en milieu. L'armoire se compose de 5 étagères dont 2 sont fixes (5 niches dans chaque compartiment).

Dimensions Fonctionnelles

- Dimensions minimales
- Largeur minimale = 1000 mm
- Profondeur = 500 ± 50 mm
- Hauteur minimale = 1 800 mm
- Epaisseur des portes et de la structure >= 19 mm

Structure

Matériaux :

- La structure du meuble est réalisée en panneaux de dérivés de bois
- L'ensemble doit être suffisamment stable et rigide. L'assemblage de la structure doit être assuré par des vis de rappel métallique. Tous les éléments doivent être exempts d'angles et d'arêtes tranchantes, de zones de coincement, d'écrasement et de cisaillement.
- Les étagères sont réglables en hauteur. Elles sont réalisées en panneaux dérivés de bois et présentant une bonne stabilité et une parfaite résistance mécanique (résistance à la flexion)
- Les doubles portes battantes en panneaux de dérivés de bois, équipées de charnières apparents, réglables en toute sécurité.
- Piètements en profilés métalliques
- Embouts plastique au niveau des piètements
- La structure du meuble doit présenter une bonne stabilité et une solidité structurelle adéquate par rapport aux contraintes (verticales et horizontales) soutenues lors d'une utilisation normale.

Finition de la structure :

- La finition de la structure (en panneaux et /ou en profilés métalliques), des éléments d'assemblage et des dispositifs de réglages doit assurer une bonne résistance à la rayure, à l'abrasion et à la corrosion (*Peinture électrostatique – poudre Epoxy-, chromage ; Panneaux stratifiés ou Surfacsés Mélaminés –PPSM*)
- Le revêtement des éléments en panneaux à base de bois (Etagères, Parois ; Portes, ...) doit être assuré pour les deux faces (ou contrebalancé). Les Chants et les faces doivent être exempts d'éclats et/ou de décollement.

Références Normatives (Normes NT et Marque NT BSC): NT 29.56, NT 29.57-2, NT 29.57-3 ; RT 210, RT 220 et RT 230

Fiche spécifications techniques

Porte manteau

Il s'agit d'un porte manteau, utilisé dans l'espace bureau et comportant de 04 à 06 patères.

Dimensions Fonctionnelles

- Hauteur minimale = 1 600 mm

Structure

Matériaux :

- Porte manteau en bois massif;
- Tous les éléments de la structure doivent être exempts d'angles et d'arrêtes tranchantes, de zones de coincement, d'écrasement et de cisaillement.
- La structure et le piétement du porte manteau doivent assurer une bonne stabilité.

Finition de la structure (2) :

- La finition de la structure (en panneaux et /ou en profilés métalliques), des éléments d'assemblage et des dispositifs de réglages, doit assurer une bonne résistance à la rayure, à l'abrasion et à la corrosion :
 - Peinture électrostatique (poudre Epoxy) ; chromage ; etc.....

Références Normatives recommandées: RT 210, RT 220 et RT 230

Il s'agit d'une table de bureau de directeur de style moderne, qui sert aussi bien à l'accueil qu'au travail bureautique ordinaire.

Le bureau est composé d'un élément principal avec cache jambes, d'un retour indépendant à la table de travail menu de 3 tiroirs (dont un au minimum fermant à clé) et 02 portes au minimum (fermantes à clé).

Dimensions Fonctionnelles

Plateau principal :

- Largeur du plateau minimale = $2\ 200 \pm 50$ mm
- Profondeur du plateau = 1 200 au minimum (la profondeur est assurée au moins par l'une des deux côtés)
- Hauteur du surface de travail = 800 ± 20 mm
- Epaisseur plateaux = 35 ± 5 mm
- Une glace de bureau claire de 6mm d'épaisseur

Plateau secondaire « retour » :

- Profondeur du plateau = 700 ± 100 mm
- Hauteur du surface de travail entre 700 et 800 mm menu de 03 tiroirs et 02 portes fermant clés

Les tolérances dimensionnelles ainsi que les dimensions fonctionnelles des éléments de bureau sont précisées dans la norme NT 29.07 et annexes

Plateaux

Matériaux :

- Le plateau principal doit être en panneaux de fibres (MDF) ou en bois massif avec bords arrondis (post formé ou légèrement arrondi)

Finition des plateaux :

- Les plateaux en MDF doivent être revêtus de PVC d'aspect mat (couleur et texture ne reflétant pas la lumière et assurant le confort des yeux) et présentant une bonne solidité mécanique ;
- La face cachée des plateaux doit être revêtue (contrebalancée)

Structure

Matériaux :

1. Piétements et élément cache jambes en panneaux dérivés du bois et/ou en profilés métalliques ;
- Vérins de réglages et/ou embouts plastique, au niveau des piétements
 - La structure du bureau doit présenter une bonne stabilité et une solidité structurelle

adéquate par rapport aux contraintes (verticales et horizontales) soutenues lors d'une utilisation normale du bureau.

- La conception structurelle du bureau doit répondre aux exigences minimales de sécurité (absence de jeu au niveau des assemblages rigides ; pas de déformation des éléments fonctionnels ; pas de risque de basculement ; ...). Tous les éléments de la structure doivent être exempts d'angles et d'arêtes tranchantes, de zones de coincement, d'écrasement et de cisaillement.

Finition de la structure :

- La finition de la structure, des éléments d'assemblage et des dispositifs de réglages doit assurer une bonne résistance à la rayure, à l'abrasion et à la corrosion (*Peinture électrostatique -poudre Epoxy-, chromage*)

Il s'agit d'une table de bureau administrateur, qui sert au travail bureautique ordinaire.

Le bureau est composé d'un élément principal et un caisson fixe à 3 tiroirs fermant à clé.

Dimensions Fonctionnelles

Plateau principal :

- Largeur du plateau = 1 700 mm
- Profondeur du plateau = 900 mm
- Hauteur du surface de travail = 720 ± 20 mm
- Epaisseur plateaux minimale ≥ 19 mm

Les tolérances dimensionnelles ainsi que les dimensions fonctionnelles des éléments de bureau sont précisées dans la norme NT 29.07 et annexes

Plateaux

Matériaux :

- Le plateau principal doit être en panneaux MDF couvert en PVC

Finition des plateaux :

- Les plateaux doivent être revêtus de stratifiés, Surfaccé Mélaminé ou PVC d'aspect mats (couleur et texture ne reflétant pas la lumière et assurant le confort des yeux) et présentant une bonne solidité mécanique ;
- La face cachée des plateaux doit être revêtue (contrebalancée)
- Avec cache jambe en panneau dérivé de bois /particule avec capitonnage de la facade

Structure

Matériaux :

- Piétements en bois massif ou en panneau;
- La structure du bureau doit présenter une bonne stabilité et une solidité structurelle adéquate par rapport aux contraintes (verticales et horizontales) soutenues lors d'une utilisation normale du bureau.
- La conception structurelle du bureau doit répondre aux exigences minimales de sécurité (absence de jeu au niveau des assemblages rigides ; pas de déformation des éléments fonctionnels ; pas de risque de basculement ; ...). Tous les éléments de la structure doivent être exempts d'angles et d'arêtes tranchantes, de zones de coincement, d'écrasement et de cisaillement.
- Le caisson fixe est constitué de 03 tiroirs fermant à clé. Tiroirs avec coulisses, système de retour automatique et dispositif d'arrêt assurant un fonctionnement confortable en toute sécurité.

Finition de la structure :

- La finition de la structure (en bois massif), du caisson, des éléments d'assemblage et des dispositifs de réglages doit assurer une bonne résistance à la rayure, à l'abrasion et à la corrosion.

Références Normatives (Normes NT et Marque NT BSC): NT 29.07 ; NT 29.08 ; NT 29.13 ; RT 210, RT 220 et RT 230

Il s'agit d'un siège de travail de bureau – Type B (*I*), constitué d'une assise avec dispositif de réglage de la hauteur, d'un dossier avec dispositif de réglage de l'inclinaison, de deux accotoirs et d'un piétement central avec cinq (05) roulettes pivotantes.

Dimensions Fonctionnelles

<p><u>Assise : réglable en hauteur</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Hauteur \geq de 420 mm ▪ Profondeur minimale = 380 mm ▪ <u>Largeur minimale = 400 mm</u> ▪ Le réglage en hauteur est fait avec un vérin à gaz 	<p><u>Dossier Haut</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ A contact permanent avec le dos ▪ Réglable en hauteur et en inclinaison ▪ Hauteur minimale = 600 mm ▪ Inclinaison minimale = 15° ▪ Largeur minimale = 360 mm
<p><u>Accoudoirs</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Longueur minimale = 200 mm ▪ Espace libre entre les accotoirs = au moins 460 mm 	<p><u>Piétement</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Piétement central : tournant sur 05 roulettes pivotantes ▪ <u>Longueur maximale des branches de piétement = 415 mm</u>
<p><u>Les tolérances dimensionnelles ainsi que les dimensions fonctionnelles des sièges de travail de bureau – Type B sont précisées dans le tableau A.1 de la norme NT 29.04.</u></p>	

Structure

Matériaux : (en profilé métallique et/ou autre matériau) :

- La structure doit être stable en utilisation normale, résistante et durable.
- Le siège ne doit pas présenter des angles et des arêtes tranchantes, des zones de coincement, d'écrasement et de cisaillement.
- Les dispositifs de réglages et les parties mobiles ne doivent pas engendrer un fonctionnement ou un déclenchement non intentionnel.
- L'utilisation ordinaire du siège ne doit pas engendrer de grincements ou de bruits anormaux.

Finition de la structure :

- La finition de la structure (métallique et/ou autre matériau), les éléments d'assemblage et les dispositifs de réglages doivent assurer une bonne résistance à la rayure, à l'abrasion et à la corrosion.

Rembourrage et revêtement

Matériaux :

- Le rembourrage de l'assise et du dossier doit être en mousse injecté ou haute densité
- Assise et dossier doivent être monobloc.

Revêtement :

- habillage en skaï, de couleur foncée.
- L'habillage doit être résistant aux frottements et aux déchirements. Aussi, il doit être facile à dépoussiérer et à nettoyer (détachable), ceci sans détérioration ou modification d'aspect.

Références Normatives (Normes NT et Marque NT BSC) : NT 29.04 ; NT 29.05 ; NT 29.06 ; RT 210, RT 220 et RT 230

Fiche spécifications techniques

BANC A TROIS PLACES

Il s'agit de sièges en rangée (03 places) sans accoudoirs, destinés pour les salles d'attente, constitués de deux (02) éléments (assise/dossier) et fixés sur une seule structure (support et piètements) et placé en banquette

Espace entre les assises entre 100 mm & 150mm au minimum

Dimensions Fonctionnelles

Assise (fixe) :

- Hauteur = > 400 mm
- Profondeur minimale =400 mm
±50mm
- Largeur minimale = 400 mm
±50mm

Dossier (fixe) :

- Inclinaison du dossier : 15°
- Largeur minimale du dossier : 300 mm

Structure

Matériaux : (en profilé métallique) :

- La structure, en profilé métallique doit présenter une bonne stabilité et une solidité structurelle adéquate vis à vis des contraintes soutenues lors d'une utilisation normale
- Les piètements doivent être en tube rond de diamètre 25 mm au minimum munies de vérins de réglage.
- La conception structurelle du siège en rangées doit répondre aux exigences minimales de sécurité (absence de jeu au niveau des assemblages rigides ; pas de déformation des éléments fonctionnels ; pas de risque de basculement ; ...).
- L'utilisation ordinaire du siège ne doit pas engendrée de grincements ou de bruits anormaux.
- Tous les éléments de la structure doivent être exempts d'angles et d'arêtes tranchantes, de zones de coincement, d'écrasement et de cisaillement.
- Les extrémités doivent être munies d'embouts présentant une bonne résistance à l'usure correspondant à un usage normal.

Finition :

- La finition de la structure (en profilés métalliques) et des éléments d'assemblage doit assurer une bonne résistance à la rayure, à l'abrasion et à la corrosion (Peinture électrostatique (poudre Epoxy) ; chromage ; etc.....)

Assise /Dossier

Matériaux :

- L'assise et le dossier doivent être en panneaux à base de bois ou dérivé de bois , multiplies galbé à chaud ou autre mâtereaux présentant une bonne résistance mécanique avec rembourrage et capitonnage en simili cuir résistant .
- L'assemblage, de L'assise et du dossier, à la structure de la chaise doit être rigide et exempte de jeux.

Finition :

- L'assise/dossier doivent présentés une bonne solidité mécanique, une bonne résistance à la rayure, à l'abrasion et au décollement .
- Les Chants et les faces doivent être exemptes d'éclats ou de décollement, d'angles et d'arêtes tranchantes (léger arrondi).

اطلعت عليه

المزود المشارك